



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 98 ans Marthe RICHARD née RICH le 29 novembre
 92 ans Marguerite MEISTERLIN née FUCHS le 06 novembre
 91 ans Françoise HAAS le 12 novembre
 88 ans Edmond HENNA le 01 novembre
 87 ans Marie Alice KERN née HARTMANN le 07 novembre
 87 ans Jean-Pierre GACHELIN le 21 novembre
 87 ans Andrée WILD née TSCHUPP le 30 novembre
 84 ans Marie-Madeleine METZGER née ROOS-OBERLE le 01 novembre
 84 ans Marie-Thérèse HOMATTER née TROMSON le 13 novembre
 82 ans André SUTTER le 17 novembre
 81 ans Noële PETER née WILHELM le 11 novembre

Naissances

- Victoria 14/08/2020 fille de Séverine ABRANTES et de Bruno BARAO VIDAL DE ALMEIDA
 Saïd 16/08/2020 fils de Sonia YAHIAOUI et de Ammar LAMRAOUI
 Dila 18/08/2020 fille de Sibel DOGANAY et de Ibrahim RENKLIÇAY
 Muhammed 22/08/2020 fils de Ümmi BASTUGLU et de Zubeyir SEVEN
 Lilly 28/08/2020 fille de Alessandra MISSIMI et de Lucas JOTZ
 Zoé 05/09/2020 fille de Amandine HENNER et de Anthony OHL

Décès

- 11/08/2020 Patrick WEBER à l'âge de 62 ans
 20/08/2020 Georgette HAAS veuve REICH à l'âge de 80 ans

Mariages

- 29/08/2020 Sophie GEBHARD avec Damien SCHMUTZ
 29/08/2020 Elodie ASMUS avec David SCHUBNEL
 05/09/2020 Eva STRAUB avec Guillaume ROZAN
 18/09/2020 Manon SONET avec Luc NUNNINGER
 19/09/2020 Marie BOËZIO avec Ibrahim BOUZAAMOUCHE
 19/09/2020 Gwendoline HABÉ avec Michel BOEHM

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.



Carnet	À la Une	Conseil municipal	Enfance Jeunesse Vie scolaire	Solidarité	Associations Loisirs	Le coin dialectal	Infos pratiques	Balades à Sierentz	Groupe minoritaire	Manifestations
p. 2	p. 3	p. 4	p. 6	p. 7	p. 8	p. 8	p. 9	p. 10	p. 10	p. 11

À la Une

Allée Buissonnière

Notre Maire Pascal TURRI a inauguré une nouvelle allée aménagée entre la rue Rogg - Haas et le lotissement des Hirondelles, initié par le Maire Jean-Marie BELLIARD. Destiné aux piétons et cyclistes, ce cheminement de 200 mètres de long environ a été réalisé par les services techniques de la commune, en régie propre, en association avec le GHRMSA. Patrick GLASSER, adjoint délégué aux travaux, a suivi le bon déroulement du chantier durant tout l'été. Prochainement, un éclairage intelligent sera installé, qui se déclenchera au passage des usagers.

Il permet un déplacement sécurisé vers l'école Jacques Schmidt, pour les habitants des quartiers du Hameau, des Blés et de l'Envol des Hirondelles. Il offre également une promenade ombragée pour les résidents de l'hôpital et tous les promeneurs. Le conseil municipal a baptisé ce chemin « Allée Buissonnière ».



Votre Sierentz infos évolue !

La commission municipale Communication Événements vous propose de nouvelles rubriques. Vous avez des idées ? Des questions ou des observations sur votre bulletin communal ? Vous pouvez contacter Ysabelle EPPINGER, service communication, par mail : public@mairie-sierentz.fr ou par téléphone : 03 89 81 51 11 Ou encore sur Facebook : Ville de Sierentz

Séance du 14 septembre

Administration générale

• Tenue des séances du conseil municipal, changement de lieu

Le Conseil Municipal peut se tenir, à titre définitif, dans un autre lieu qu'en mairie, dont la salle est désormais trop exiguë. Les conditions requises sont remplies par l'école maternelle PICASSO 9 rue Clémenceau à Sierentz car elle répond à tous les critères de sécurité, d'accessibilité et de publicité tout en pouvant accueillir un large public dans de bonnes conditions. Le Conseil Municipal adopte comme nouveau lieu de tenue des séances du Conseil Municipal, l'école maternelle Picasso sise 9 rue Clémenceau à Sierentz.

• Délégation du Conseil au Maire – conditions

Par délibération du 8 juin 2020 le Conseil Municipal a donné délégation au Maire de toutes les matières pouvant en faire l'objet conformément au Code Général des Collectivités territoriales. Certaines limites de cette délégation sont précisées (marchés publics, emprunts, déclarations d'intention d'aliéner, dépôts de permis, dépôts de demandes de subventions et transfert du budget eau et assainissement à SLA).

Affaires financières

• Budget 2020 - Décisions modificatives

Afin de prendre en compte diverses modifications au niveau du budget annuel, une décision modificative a été prise.

• Substitution de la commune par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin pour la perception du produit de la Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité

A compter du 1er janvier 2021, le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin est substitué à la commune de Sierentz pour la perception de la TCFE sur son territoire.

• Aménagement d'un Parkour – Subvention

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention dans le cadre du Fonds de soutien aux Projets de proximité du Département du Haut-Rhin pour l'opération de création d'un site PARKOUR.

• Tarifs – concession cimetière

Le Conseil Municipal a fixé le tarif de la concession initiale d'une tombe cinéraire à 1200 euros pour 15 ans.

• Transfert des résultats budgétaires 2019 eau et assainissement à Saint-Louis Agglomération

Suite au transfert de compétences le 1er janvier 2020, Saint-Louis Agglomération exerce de manière obligatoire les compétences eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines. La distribution d'eau potable et d'assainissement est un service public industriel et commercial (SPIC) régi par les articles L2224-1 et L2224-2 du Code général des collectivités territoriales. Le Conseil Municipal approuve le transfert des résultats du budget principal de la commune de Sierentz constatés au 31 décembre 2019 vers le budget annexe eau régie et assainissement régie de Saint-Louis Agglomération, à concurrence de 950 647,58 €, à hauteur de 50 % pour l'eau et 50 % pour l'assainissement.

Atelier Projet : évolution de l'accueil périscolaire

Le Conseil Municipal crée un nouvel atelier projet de réflexion autour de l'évolution de l'accueil Périscolaire.

Affaires foncières

• GHR : prolongation du délai pour la désaffectation des biens

Pour permettre au GHRMSA de finir ses travaux afin de reloger le CATTP, Le Conseil Municipal accepte une prolongation du délai au 31 décembre 2020 au plus tard suite à l'acquisition de deux bâtiments 43 rue Rogg Haas (CATTP du Département) et 28 rue Rogg Haas (logements ancienne gendarmerie).

• Dénomination d'une allée

Suite à l'aménagement d'un cheminement piéton qui relie le lotissement L'Envol des Hirondelles à la rue Rogg - Haas et dont le débouché se situe en face de l'école Jacques Schmidt, un appel à propositions a été fait auprès des conseillers municipaux dans le but de nommer ce chemin. Le

Conseil Municipal dénomme cette voie :
« Allée Buissonnière ».



Désignation de représentants aux organismes extérieurs

- Le Conseil Municipal a désigné M. Pascal TURRI en tant que titulaire et Mme Catherine BARTH en tant que suppléante pour les Représentants des collectivités locales des commissions consultatives de l'environnement et d'aide aux riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.
- Dans le prolongement des réformes de la loi NOTRe, GESCOD est né de la fusion sur le territoire du Grand Est de trois associations agissant dans le domaine de la coopération internationale. GESCOD est une plate-forme d'acteurs dont le but est de renforcer et d'amplifier l'ouverture internationale du territoire régional dans lequel elle s'inscrit. Le Conseil Municipal désigne Mme Sophie WELFELE en tant que représentante de la Ville pour siéger à l'Assemblée Générale.

Acceptation d'indemnités

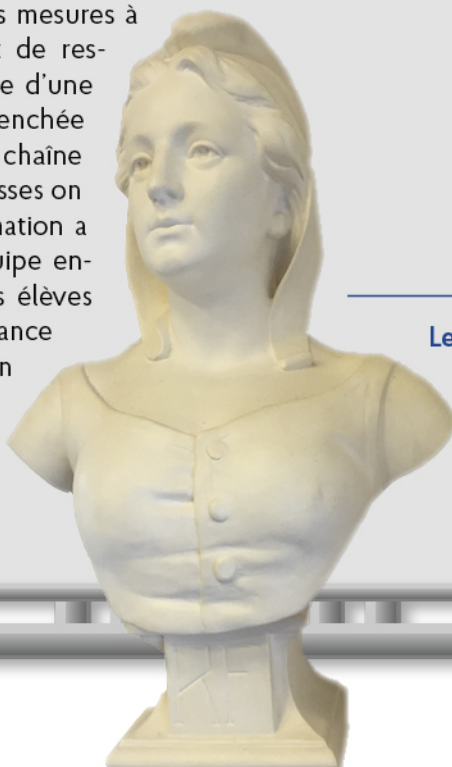
Des indemnités de sinistre sont acceptées par le Conseil Municipal (bris de glace et chute d'arbre).

Informations

Monsieur le Maire donne à l'assemblée les informations suivantes :

- M. le Maire revient sur l'information relative à la présence d'un piège à mâchoire ayant piégé un blaireau près du stade de foot d'Uffheim sur le ban de la commune de Sierentz. La Brigade Verte a dressé un procès-verbal et la commune a porté plainte contre X pour cet acte de malveillance
- Deux classes de CM2 et CE1 ont été isolées suite à la détection de deux enfants testés positifs à la Covid-19. L'inspectrice de l'IEN et le Directeur de l'ARS du Haut-Rhin ont fait part des mesures à prendre. Ces situations nécessitent de rester à la maison pendant une période d'une semaine. Une procédure a été enclenchée par l'ARS et la CPAM pour établir la chaîne des cas contacts. Les enfants des classes ont été amenés à subir un test. L'information a été faite dès vendredi 11.09 et l'équipe enseignante a informé les parents des élèves concernés le soir même. Une vigilance particulière est accordée à la situation au périscolaire.

- M. le Maire précise qu'il a été élu Vice-Président auprès de Saint-Louis Agglomération pour l'aménagement du territoire et le volet de l'urbanisme au niveau du SCOT. Mme Rachel SORET VACHET-VALAZ explique qu'elle représente la ville à plusieurs niveaux : conseil d'administration du collège de Sierentz, l'ADAJ à Kembs ainsi qu'au comité de rédaction de la revue de SLA. Il est rappelé que M. MUNCH y siège aussi.
- Mme Lauren MEHESSEM rappelle que la ville a pris la décision de fermer au stationnement le parvis situé entre le périscolaire et la médiathèque, car l'espace piétons était utilisé comme parking et de ce fait la sécurité n'était pas optimale.
- Les commissions municipales qui se sont tenues font l'objet d'un compte-rendu :
Commission Communication et Événements du 24 août présidée par Mme Rachel SORET VACHET-VALAZ, commission finances du 3 septembre par M. Stéphane DREYER, commission environnement du 11 septembre par Mme Catherine BARTH et M. Luc FUCHS.
- Mme BARTH indique que la journée citoyenne, au regard du programme de fin d'année chargé pour les Services Techniques, est reportée au printemps. M. le Maire souligne qu'il est sage de reporter cette journée, compte-tenu de la situation sanitaire.
- Lors de la campagne électorale, un pacte de 10 actions à mettre en place en matière d'écologie et économie a été signé. Elles seront réalisées durant le mandat.



Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°69 Edition de Sierentz

Le banc des curieux

Grâce à la générosité de Mme Doppler, qui nous a généreusement donné un joli meuble, le périscolaire possède à présent un « banc des curieux ». Le principe : les enfants ont la possibilité d'y déposer des livres déjà lus et de les échanger pour de nouvelles lectures.



Récolte du Barbamiel 2020

Fin août a eu lieu la récolte du miel des ruches du périscolaire situées près de la mairie. Les abeilles étaient très coopératives et le miel présent en abondance. A la rentrée, les enfants ont pu le mettre en pot.
Bilan : 53 pots !



Les Barbapapas

L'été s'en va à petit pas en laissant derrière lui des souvenirs de centre de loisirs remplis d'odeurs, de couleurs, d'expériences nouvelles et de rires.



La rentrée est arrivée à l'ombre des noisetiers. L'équipe d'animation, accompagnée par Michel le nouveau directeur, s'est préparée à accueillir ses petits aventuriers en douceur. Entre les lignes de nos sections nature, bien-être, cuisine ou bricolage, nous tenterons d'inscrire quelques messages, et nous dessinerons une traînée de beaux moments partagés avec les enfants !



Vie scolaire

Elections des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu

le vendredi 9 octobre à l'école Jacques Schmidt de 07 h 45 à 11 h 45

Le conseil d'école a pour finalité de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus de la Commune.

Le premier conseil d'école avec les nouveaux parents élus se déroulera le **jeudi 15 octobre**.



Parents !

Vous allez élire des personnes qui ont les mêmes préoccupations que vous et vous représenteront dans le Conseil d'Ecole (réunions trimestrielles).

Soyez nombreux à voter !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votez par correspondance.

Solidarité



Terre des Hommes Alsace vous propose une nouvelle fois de participer à l'opération « orange ».

Un don de 2 € pour une orange.

Vendredi 6 novembre et samedi 7 novembre 2020 au magasin HYPER U à Sierentz.

Par un don unique ou multiple de 2€, vous aiderez un enfant démuné en participant aux frais de sa nourriture, de ses soins médicaux ou de son éducation.



Fabienne Médard, docteur en archéologie préhistorique, spécialiste des textiles anciens et des matériaux organiques, membre du comité de la société d'histoire de la Hochkirch-Sierentz, vient de signer un livre consacré à l'artisanat du textile à Pompéi au I^{er} siècle après JC.

Nous sommes en 79 : le temps s'arrête à Pompéi. Quelques heures suffisent à figer l'activité humaine sous plusieurs mètres de cendres qui assureront la parfaite conservation des vestiges pour les siècles à venir.

Bien représentée au travers des éléments d'architecture encore en place dans la ville (ateliers de teinture, fullonicae), documentée par les peintures et les textes, la production textile occupait une place importante dans l'économie urbaine. Une campagne d'étude menée durant trois ans débouche ici sur une réflexion approfondie consacrée à cet artisanat. Elle se fonde sur l'analyse d'une

remarquable collection de tissus, en grande partie inédite : plus de 200 pièces, diverses et exceptionnellement conservées sont systématiquement étudiées du point de vue des techniques et des matériaux.

Au-delà des nécessaires descriptions techniques, ce livre tente une approche socio-économique de l'activité textile au sein de la cité pompéienne.

Renseignements auprès de medard.fabienne@yahoo.fr



Société d'Histoire de la Hochkirch Nouvelle publication

Une nouvelle Lettre de la Hochkirch vient de paraître. Cette 29^{ème} édition est essentiellement consacrée à la commune de Uffheim.

L'histoire des cloches d'Uffheim est relatée, ainsi que l'Evacuation de la commune durant la Seconde Guerre mondiale.

Cette publication est complétée par différents articles ayant trait à l'actualité de l'association. Bonne lecture !

Suivez la Hochkirch sur Facebook : **Société d'Histoire de la Hochkirch**

Si vous souhaitez acquérir cette Lettre, les précédentes, ou pour toute autre demande :

Contact :

Rachel VACHET - VALAZ, secrétaire : rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Pierre ENDERLIN, cabinet dentaire, 18 rue du maréchal FOCH à Sierentz.



Le coin dialectal
Elsasser Ecklé

Nouvelle
rubrique

S'Bàchgassle

Si les Champs Elysées demeurent la plus belle avenue de Paris, la rue du Maréchal Joffre, uff Elsassisch "s'Bàchgasslé", reste à Sierentz la rue écolo la plus prisée de la cité. Le promeneur est conquis par les balcons fleuris, les jardins et le ruisseau dont les arbustes, saules et orties se parent de belles couleurs vertes nuancées

Kommsch dur unseri natti Gässe
„Ekologie“ blibt uns, a flottes Wort
D'Geranium sinn dert erschter Klasse
Vo Sierentz s'bescht' romantisch Ort

Dr Sauruntz isch a Bäch wàs bsunder
Si Wässer düet so natt verfliesse
Hérsch àls z'Nàcht so wie'n'a Wunder
Wenn d'Anta ... uns so lütt begriessle ! ...

(1)

(„Couac - couac - couac“, wie d'Ketziger Kràbba)

François TSCHUPP

Dépistage du cancer du sein dès 50 ans

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France avec 59 000 nouveaux cas chaque année. Il constitue également la principale cause de mortalité par cancer chez les femmes (plus de 12 000 décès par an). Pourtant, chaque femme peut agir pour réduire son risque de cancer du sein, grâce à la prévention et au dépistage.

Près de 80% des cancers du sein se développent après



50 ans. Savoir que le dépistage du cancer du sein est recommandé tous les deux ans à partir de 50 ans, c'est pouvoir agir.

Plus d'infos sur <https://cancersdusein.e-cancer.fr/>

Circulation rue du Moulin



Afin d'assurer la protection des piétons, et notamment des enfants, aux abords de l'accueil périscolaire « Les Barbapapas », la circulation des véhicules dans la rue du Moulin est interdite à partir de l'intersection avec la rue Sainte-Marie, en direction de l'entrée du parc du Domaine Haas.

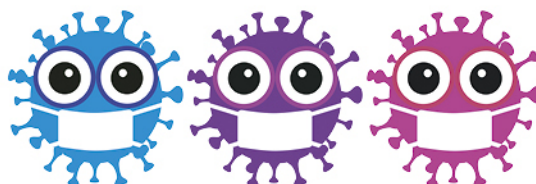
Cette interdiction ne s'applique pas aux riverains de la rue du Moulin, aux livraisons, aux vélos, aux véhicules de services techniques communaux, de sécurité, de secours, de ramassage des ordures ménagères et de déneigement, aux véhicules des entreprises intervenant pour le compte de la Ville de Sierentz.

Port du masque obligatoire

Le port du masque est obligatoire dans tous les établissements de la commune recevant du public, ainsi que lors des rassemblements de plus de 10 personnes, les marchés, brocantes, vide-greniers, salons, foires et kermesses, dans tout le département du Haut-Rhin, pour les personnes de 11 ans et plus.

L'arrêté est disponible dans son intégralité sur le site internet de la ville :

www.sierentz.fr rubrique « commune » puis « actualités »



Des questions sur vos consommations d'énergie ? Sur comment améliorer votre confort ?

Vous vous posez des questions sur l'isolation, le chauffage ou les énergies renouvelables ?

Saint-Louis Agglomération, en collaboration avec Alter Alsace Energies, et avec le soutien de l'Ademe, ont mis en place un espace info énergie afin de vous donner tous les éléments pour mener à bien votre projet en toute sérénité.

La conseillère info énergie vous propose des conseils neutres, gratuits et indépendants sur l'énergie chez vous, autant d'un point de vue technique que financier (évaluation énergétique, aides financières, démarches administratives...).

Informations
et inscriptions
auprès
d'Alter Alsace Energies
03 89 50 06 20
eie68@alteralsace.org

Vous pouvez prendre rendez-vous lors des prochaines permanences info énergie qui se tiendront :

- mercredi 14 octobre 2020 de 8h30 à 12h30 ;
- mercredi 3 février 2021 de 8h30 à 12h30 ;
- mercredi 7 juillet 2021 de 13h30 à 17h.



Avec le soutien de





Nouvelle
rubrique

Dans les collines de Sierentz, plusieurs chemins de promenade sont fréquentés par les habitants.

Durant l'été, le sentier reliant la rue du Château à la rue des Acacias a été dégagé à l'initiative de l'adjoint au maire Luc FUCHS. Ce passage maintenant accessible permet de s'oxygéner dans un espace calme et ombragé.

En vous promenant dans cette partie de la colline, vous découvrirez une vue panoramique partielle sur Sierentz !

Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz Infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?

Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante :

public@mairie-sierentz.fr

Bonnes balades à tous !



Avant



Après



La tribune du groupe minoritaire

Tribune du groupe minoritaire « Sierentz 2020, Ensemble, Autrement »

L'espace alloué dans les pages de Sierentz Infos nous est de 500 signes.

Les membres des commissions municipales ont été désignés dans la séance du 2 juillet dernier. Le groupe minoritaire dispose d'un siège sur les sept que compte chacune des cinq commissions, présidées par le maire ou un adjoint délégué :

Il s'agit de :

- Urbanisme opérationnel-projets urbains : Paul-Bernard Munch
- Environnement : André Beck
- Communication-Evénements : Christelle Baldeck
- Jeunesse : Marina Sanchez-Ortiz, et
- Finances-Travaux : Regis Beley

Ils restent à votre disposition.

Contact :

Paul-Bernard Munch : 06 17 01 92 01, pbmunch@free.fr

Les manifestations annoncées se tiendront sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19



Ciné Sierentz

Prochaine séance **mardi 20 octobre à 20 h**
Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Depuis des décennies l'école ménagère de Boersch en Alsace se donne pour mission de former ses jeunes élèves à devenir des épouses modèles. Cependant, à la veille de mai 68, la tâche se complique pour la directrice, Paulette Van der Beck.



Thé dansant

Le thé dansant est interrompu jusqu'à nouvel ordre.



Evénements du Tir sportif

La bourse aux vêtements et le repas choucroute sont annulés cette année, rendez-vous l'année prochaine !

Fête de l'Armistice

A l'occasion de la Fête de l'Armistice, rendez-vous est donné à toute la population le **lundi 11 Novembre à 11h15** sur la place de la Mairie pour la cérémonie au Monument aux Morts.

Plus d'infos dans le prochain bulletin.

le 11 novembre

Commémoration du 50^{ème} anniversaire de la disparition du Général de Gaulle

Dans le cadre de la commémoration du 50e anniversaire du décès du général de Gaulle, le film « de Gaulle » du réalisateur français Gabriel LE BOMIN sera projeté le **mardi 10.11** à la salle des fêtes à 20h.



le 10 novembre

AGENDA

Octobre

- 09 Elections des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole page 7
20 Cinéma page 11

Novembre

- 06 - 07 Opération « Orange » page 10
10 Cinéma page 11
11 Célébration de l'Armistice du 11 Novembre page 11

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h


Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : octobre 2020.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Ysabelle EPPINGER. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr
Impression : Alsagaphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, documents remis.